

dant, à entendre les partisans de la liberté absolue d'écrire & d'imprimer, il semble que toute prohibition, toute suppression de quelque ouvrage que ce soit, est un larcin fait à l'humanité; méprisant tout ce qui ne porte pas le sceau de l'interdiction, ils vous diront en tout autant de termes, que ce n'est que dans les ouvrages défendus qu'on doit s'attendre à trouver la vérité, au moins en tout ce qui concerne la morale; la politique & la religion; qu'il est inutile de la chercher dans les livres permis ou munis d'une approbation, qui n'annoncent autre chose que des lieux communs, dont le seul mérite est d'être servilement conformes à tout préjugé reçu ou autorisé. »

« Mais, voyons un peu ces livres, qui, malgré l'animadversion publique n'ont pas laissé que de se répandre; en est-il beaucoup qu'on puisse regarder comme des chef-d'œuvres; en est-il beaucoup dont on dût regretter la perte, s'ils fussent restés dans le porte-feuille de leurs auteurs? Otez à presque tous le mérite de la singularité ou celui de la hardiesse, retranchez-en quelques bluettes d'imagination, quelques tours nouveaux, quelques idées aussi fausses qu'originales, vous réduirez leur valeur à bien peu de chose, & vous trouverez que la vaine gloire, l'envie de se distinguer, la démangeaison d'écrire, quelquefois même l'amour du gain, ont eu bien plus de part à ces productions, que le desir sincère de se rendre utile à ses semblables, & comme d'un autre côté, un fol trouve toujours d'autres foux qui l'admirent, comme il n'est point de sottise qui ne puisse être accueillie, point de système extravagant qui ne trouve des sectateurs, point de vision qui ne puisse tourner quelque cervelle, point d'absurdité qui ne puisse trouver créance, on ne sauroit contester qu'il n'y ait beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans cette licence si vantée. »

« Et, pour me renfermer dans le sujet que je traite, peut-on disconvenir que l'intérêt des mœurs ne demande bien plus de vigilan-
ce